



Information

Information :

La référence ZOHO qui apparait en regard de chaque correction ou amélioration correspond à la référence sous laquelle était décrite cette demande de modification dans un logiciel de suivi des améliorations AMPHORA. Comme le suivi des demandes de services clients, ce logiciel permet de communiquer avec l'équipe de développement et de suivre ainsi toutes les évolutions faites.

Remarque : Si vous n'avez pas installé la(les) version(s) précédente(s), vous pouvez installer directement la dernière version, mais il est indispensable que vous preniez connaissance de la totalité des descriptifs, avant l'installation de toute nouvelle version. Ceux-ci restent accessibles via le portail de services.



Nous vous rappelons que, à la suite de l'installation d'une nouvelle version, lors du 1^{er} lancement du logiciel, celui-ci effectuera les traitements nécessaires sur les bases de données afin de les mettre à niveau par rapport aux besoins de la version et d'effectuer certains traitements automatiques de mises à jour ou de recalcul de certaines données. Le temps nécessaire à ces traitements peut être relativement long, selon le nombre de dossiers et les volumes à traiter.

Il faut donc veiller à laisser les traitements se dérouler dans les meilleures conditions et ne pas les interrompre (si possible, arrêter les autres applications et logiciels).

Nouvelle
version

Cette version corrige :

Classement des colonnes dans les fenêtres – Statistiques (réf. AV-1087) :

Installation d'un patch système qui restaure la fonction des tables hiérarchiques à plus d'un niveau. Ceci permet de classer de façon croissante ou décroissante les informations d'une colonne, en conservant le classement sur l'ensemble des niveaux de l'édition.

Cette correction concerne principalement les statistiques (récapitulatifs et palmarès).

Perte du millésime dans les affectations (réf. AV-1111) :

Dans la gestion des affectations lors de la prévisualisation des éléments pour un client ou un représentant tout est correct. Dans le cas d'une édition papier ou génération du document en PDF, le millésime du produit pouvait ne pas figurer sur le document.

Ce cas peut se reproduire. En effet le système d'impression fonctionne avec des polices proportionnelles et à un caractère près (quantité, désignation produit, millésime) la ligne peut être tronquée. Dans le cas signalé, c'était le millésime qui était occulté.

Etat des clients non soldés, problème visuel lors de l'export vers PDF (réf. AV-1157) :

Lors de l'édition des clients non soldés, si l'état de prévisualisation était parfaitement correct, dans le document PDF généré, la ligne de totalisation des « non remis » présentait des « ++++ » à la place des montants.

Ceci est maintenant corrigé.



Inventaire détaillé par dépôt (réf. AV-1169) :

Lors de l'édition de l'inventaire, selon les sélections demandées, les quantités commandées parfois n'étaient pas visualisées sur le document sauf pour le dépôt principal.

Maintenant, après correction, que l'on demande un inventaire détaillé par dépôt ou pas, que l'on fasse des sélections ou pas, le document fait apparaître toutes les quantités en commande selon la sélection faite.

Création automatique des fiches LIES avec ou sans millésimes (réf. AV-1175) :

Dans les différentes fonctions de stocks :

- Mise en bouteilles
- Mise en fabrication
- Sorties diverses

En fonction du motif de la saisie du manquant, le système créé de façon automatique la fiche « LIES » si elle n'existe pas.

Une correction a été apportée afin que cette fiche soit définie par défaut comme « Gérée en stocks » et « Disponible à la vente » ce qui n'était pas le cas jusqu'à ce jour.

Boutons « Géolocalisation » et « Itinéraire » (réf. AV-1176) :

Selon le système utilisé, ces boutons avant de fournir le résultat demandé affichaient des messages signalant qu'une mise à jour du navigateur (Google Chrome ou Firefox ou Microsoft Edge ou Safari) était à faire pour utiliser Google Maps.

Ce cas a été traité.

Sortie de capsules CRD non visible sur DRM lors de vente (réf. AV-1177) :

Cas ne devant jamais se passer. C'est le cas de la facturation d'une matière sèche « Capsules CRD ». Si les stocks de la capsule sont correctement traités, la DRM ne tient pas compte de cette opération.

Ceci est maintenant corrigé.

Mise en bouteille pourcentage des manquants (réf. AV-1178) :

Correction d'un défaut visuel constaté lors de la saisie d'une mise en bouteille. Lorsqu'une différence entre le volume mis en œuvre et les volumes embouteillés est constatée on doit ventiler cette différence selon les différents motifs proposés.

C'est au niveau de cette ventilation que le pourcentage affiché était erroné. Ce défaut n'entraînait aucune anomalie par ailleurs.

Transfert entre dépôts (réf. AV-1180) :

Lors de transfert entre dépôts et dans le cadre d'un fichier produits très volumineux la saisie de chaque ligne nécessitait un temps d'attente très important (plusieurs minutes).

La requête de cette recherche a été réécrite. Maintenant dans ce même contexte quelques secondes sont constatées.



✚ **Clients non soldés (réf. AV-1181) :**

L'état des clients non soldés a été amélioré. Jusqu'à présent le fait de préciser une date d'échéance et de vouloir sélectionner que les clients Débiteurs ou Crédeurs étaient incompatibles.

Cette routine a été complètement revue afin de prendre en considération tous les éléments définis dans la fenêtre de sélection.

✚ **Coût du transport au poids (réf. AV-1182) :**

Plusieurs rectifications ont été apportées afin de mieux gérer le calcul du port en fonction du poids et non pas à la bouteille (exemple CHRONOFRESH).

Sur le plan visuel, ce qui change le plus c'est la définition des tranches qui commence à zéro et non pas à 1 comme pour les bouteilles.

✚ **Impression des factures (réf. AV-1183) :**

Description du problème : au moment de l'édition ou de la réédition d'une série de factures, si on change l'imprimante par défaut, la 1ère facture s'édite bien sur l'imprimante qui vient d'être sélectionnée (donc correct à ce niveau-là), mais les autres s'éditent sur l'imprimante par défaut, c'est-à-dire celle qui était proposée initialement.

Ce problème a été constaté, par exemple, chez les utilisateurs disposant d'imprimante ayant plusieurs bacs d'alimentation dont un contient du papier à en-tête.

Cette anomalie a été corrigée.

✚ **Matières sèches - stock général (réf. AV-1184 et AV-1199) :**

Dans la gestion des stocks de matières sèches, il existe un stock général qui doit être le reflet du total des stocks dans chacun des dépôts.

Ce stock général est une information gérée en parallèle du stock par dépôt. Elle n'est présente qu'à titre indicatif sans répercussion aucune sur la gestion des stocks proprement dite.

Il s'avérait que parfois une simple mise à jour d'une donnée de la matière sèche entraînait une remise à zéro de ce stock général.

Ceci est maintenant corrigé et une moulinette remet en état ce stock.

✚ **Stock des capsules CRD dans les différents dépôts (réf. AV-1185) :**

Ceci ne concerne que le cas de gestion en multi dépôts.

Sur un plan conceptuel, les capsules CRD ne peuvent se trouver que dans des dépôts de stockage. Dans un souci de fiabilisation du système, nous avons revisité tous les circuits qui peuvent générer des opérations d'entrée/sortie de capsules CRD.

Lors de ces tests, nous avons dû renforcer certains contrôles et par sécurité, une moulinette a été installée afin de rétablir la situation pour les dépôts Vente.

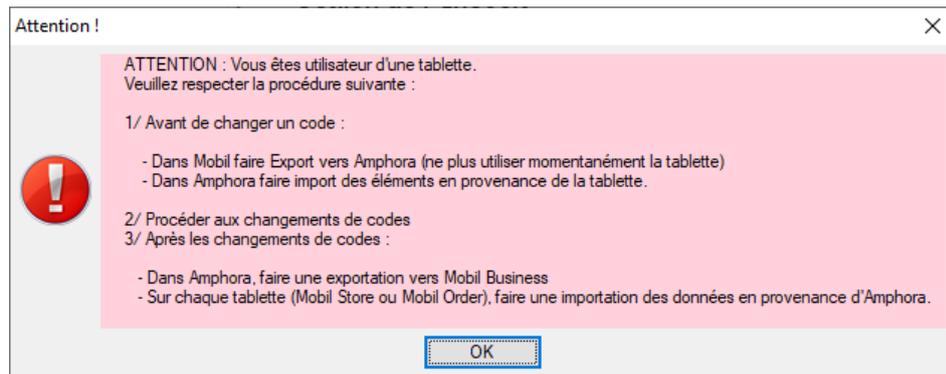
✚ **Démat'Vin correction d'une balise (réf. AV-1186) :**

Dans le cas de « Négoce pur » lors de la remontée des opérations de sous tirage donnant lieu à des pertes, ces informations sont reconnues comme telles car comprises entre 2 balises, une de début et une de fin. Une erreur d'orthographe était présente dans le nom de ces balises empêchant ainsi la reconnaissance de l'information.

Ceci est maintenant corrigé.

Changement du code client (réf. AV-1188) :

Si on souhaite faire un changement de code client, non seulement le système contrôle qu'au niveau du réseau personne d'autre ne travaille mais dans le cas d'utilisation de tablette(s) (Mobil Store), un message vous rappelle clairement quelle est la procédure à suivre pour faire ce changement.



Recalcul du poids dans les commandes (réf. AV-1189) :

Lors de la saisie des commandes ou lors des modifications de celles-ci, le système recalculait de façon systématique le nombre de colis, d'étiquettes et le poids.

Certains d'entre vous étaient amenés à rectifier le poids et de par ces calculs, le poids rectifié était perdu. Dans le cas de port calculé au poids c'était encore plus gênant. Aussi nous avons revisité les fonctions de saisie des commandes et des expéditions afin de ne recalculer ces éléments que si une modification de quantité était faite.

Plantage import d'un ticket Mobil Store (réf. AV-1190) :

Lors de cet incident nous avons analysé en détail le ticket et nous nous sommes aperçus que ce ticket comportait 4 codes de TVA alors que le système n'en accepte que 3 pour une même facture.

Aussi, lors de l'importation de ces tickets un contrôle a été mis en place et dans Amphora, toute commande ne pourra plus accepter 4 codes de TVA.

Recherche des appellations par la loupe générale (réf. AV-1191) :

Dans le cas d'utilisation de la loupe générale pour rechercher une appellation deux nouveaux critères ont été ajoutés :

1. Le code INAO
2. Le champ « A déclarer avec ».

Génération des mouvements de stock sans nom de client (réf. AV-1193) :

Dans certains cas et très particulièrement lors de l'importation des tickets de Mobil Store, l'adresse du client livré n'existe pas, or c'est le nom du client livré qui figure sur les mouvements de stock.

Dorénavant la règle devient : si le client livré est absent c'est le client facturé qui est repris.



 **Factures/Avoirs/proforma prix unitaire trop court (réf. AV-1196) :**

Une modification a été apportée sur la facture afin que le prix unitaire soit agrandi. On accepte maintenant un prix pouvant contenir 8 entiers + 2 décimales.

 **Statistiques (réf. AV-1198) :**

Dans l'état récapitulatif, si l'on demandait le classement suivant : Départements/Représentants/Clients on pouvait constater une rupture de séquence sur le représentant c'est-à-dire que pour un département donné un représentant pouvait apparaître en plusieurs endroits.

En fait, c'était le code postal qui était pris en considération et non pas les 2 premiers caractères formant le département.

Ceci est maintenant corrigé.

 **Factures : mention "Facture acquittée" ou "Avoir en votre compte" (réf. AV-1200) :**

Au bas des factures, juste en dessous du cadre, figure une mention précisant le mode de paiement attendu ou les mentions « Facture acquittée » ou « Avoir en votre compte » selon le cas.

Afin de simplifier la lecture, ces mentions apparaissent maintenant avec une police de taille légèrement supérieure.

 **Cosmétique : certains en-têtes de fenêtre ou d'état modifiés (réf. AV-1201) :**

Afin de bien différencier les réservations concernant des commandes en cours et celles qui correspondent à des affectations, nous avons changé le mot « Réservations » par « Commandes en-cours »